

M. ZEIBAK



1ère année Droit
N-Z
Institutions Administratives

Mai 2013

Durée de l'épreuve : 1 heure

Traitez les questions suivantes :

- 1. Les modalités de la décentralisation.**
(4 points)
- 2. Le statut du Préfet de département.**
(5 points)
- 3. Les moyens financiers des collectivités territoriales.**
(5 points)
- 4. L'élection du Conseil municipal.**
(6 points)

« Aucun document n'est autorisé »